

Situation géopolitique d’Haïti et enjeux du développement économique

Ludovic Comeau Jr

Résumé: *Aujourd’hui, sur notre Terre devenue village planétaire, l’économie souffre de mal-être quasi universel, inquiétant par son ampleur et sa persistance. Pour continuer à soutenir la prospérité à long terme, l’économie mondiale semble ne plus pouvoir compter sur les grands acteurs habituels. Suite à l’après-guerre, ceux-ci, occidentaux pour la plupart, ont constitué le socle de sa force de production et donné le ton au reste du monde. Désormais, à partir de la fin du 20^e siècle, ils doivent compter avec des pays émergents dont les principaux, énormes, tous non occidentaux, s’affirment de plus en plus en nouvelles puissances, pour l’instant économiques. Faut-il y voir un déplacement du centre de gravité de l’économie mondiale? Cet article opère un survol du déclin économique d’Haïti au cours du dernier demi-siècle et, prenant acte des grands changements qui traversent le monde, offre dix propositions visant un cadrage adéquat de l’entreprise de développement économique.*

1. INTRODUCTION

Une opinion bien établie consiste à placer le début de la Crise économique haïtienne, du moins dans son actuelle mouture, au milieu des années 1980. Selon cet argument, cette phase d’un marasme que d’aucuns qualifient de bicentenaire est la conséquence du renversement du long régime des Duvalier (1957-1986) à la suite d’un soulèvement populaire. Un tel point de vue se comprend. En effet, la révolte historique qui culmina le 7 février 1986 avec le départ du président Jean-Claude Duvalier semble marquer le coup d’envoi des tumultes du dernier quart de siècle. Depuis cette date, l’instabilité et les troubles ne cessent de secouer le monde politique haïtien ni d’affaiblir tant les institutions que la société et l’économie d’Haïti.

Cependant, à scruter sous la surface, l’on constate que le volet économique de la crise contemporaine haïtienne avait commencé en même temps que la décennie 1980. Il est bon de se rappeler que celle-ci avait hérité de l’impact résultant des rudes coups portés à l’économie mondiale par les commotions en cascade de la décennie précédente. Toutes les fois que ces chocs frappèrent l’économie américaine, l’économie haïtienne s’en ressentit par le fait de son extrême dépendance de celle-ci.

Cet article commence par offrir un très bref rappel des faits pour servir d’illustration à la proposition que le long déclin de l’économie haïtienne a commencé au début, et non au milieu, des années 1980. Il analyse le panorama géopolitique mondial qui a prévalu pendant que, tout au

long des trente dernières années, Haïti se vautrait dans la crise généralisée. Il conclut en offrant dix propositions visant un cadrage adéquat de l’entreprise de développement économique.

2. LES DÉBUTS DE LA LONGUE CRISE ÉCONOMIQUE HAÏTIENNE CONTEMPORAINE

Le 6 octobre 1973, la Syrie et l’Égypte attaquaient militairement Israël. Ce faisant, ils lançaient la Guerre du Yom Kippour, un nouveau chapitre du long conflit israélo-arabe. Le 17, les membres arabes de l’OPEP¹ décrétaient un embargo sur les livraisons de pétrole contre les États qu’ils accusaient de soutenir Israël. Le 1^{er} janvier 1974, les pays du Golfe Persique doublaient le prix du pétrole (Hamilton, 2011).

L’embargo, dont les causes économiques furent aussi importantes que les motifs découlant de la conjoncture géopolitique, ne dura que cinq mois. Mais son impact sur l’économie mondiale fut important et en fit le *premier choc pétrolier*, dont les effets ont duré pendant une bonne partie de la décennie. En l’espace d’un an, le prix du baril de pétrole passa de quelque 3 dollars à 12 dollars. En ce qui concerne les États-Unis d’Amérique, de très loin le principal partenaire économique d’Haïti, Frech and Lee (1987) calculèrent ►

1. OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

qu'en décembre 1973 le temps passé à faire la queue dans les stations d'essence ajouta 12 % au coût de la gazoline dans les zones urbaines et 24 % dans les zones rurales. L'économie américaine entra en récession en novembre 1973, et pour une durée de seize mois.

Au choc de l'embargo il faut ajouter la circonstance aggravante des réductions de production pratiquées par des pays producteurs pour maintenir les prix élevés ou occasionnées par des épisodes comme les grèves survenues dans l'industrie pétrolière iranienne vers la fin des années 1970, au moment où la Révolution iranienne battait son plein (1978-1979). En mai 1979, le temps perdu dans les lignes de stations d'essence en Amérique augmenta d'un tiers le coût monétaire déjà accru de la gazoline (Frech and Lee, 1987).

Alors que les bouleversements du marché pétrolier accablaient tout aussi sévèrement d'autres économies importantes, sinon le reste du monde, l'économie haïtienne connut une période de prospérité au cours des années 1970 (Haggerty, 1989). Et ce, contrairement à une bonne partie des années 1950 et aux années 1960 où, alors que l'économie mondiale progressait à un rythme record, le pays n'avait pratiquement enregistré aucune croissance économique. Au cours de la décennie 1970, Haïti bénéficia d'un taux annuel moyen de croissance économique de près de 3 %, avec des pointes de plus de 5 %. Un facteur favorable fut la reprise en 1973, après une interruption de dix ans, de l'aide étrangère octroyée par les États-Unis et d'autres pays donateurs. Implanté à la fin des années 1960, le secteur de la sous-traitance et de la manufacture d'assemblage se développa, aidé en cela par la reprise économique américaine suite à la fin de la récession de 1973. Ce secteur contribua grandement à alimenter la croissance économique en Haïti. L'industrie touristique prospéra grâce au doublement du nombre des visiteurs arrivant au pays. Malgré la stagnation du secteur agricole et le déclin continu en termes réels de la production agricole per capita, les revenus en provenance du secteur augmentèrent par le fait de la hausse des prix du sucre, du café, des huiles essentielles et du cacao sur le marché mondial. Des développements importants se produisirent dans le domaine des infrastructures tandis que l'État amplifiait son rôle. Le secteur de la construction et le secteur bancaire connurent un essor remarquable. La classe moyenne s'élargit et sa base économique commença à se renforcer.

Au moment d'aborder les années 1980, Haïti jouissait d'un des rares moments de fortune économique relativement bonne de son histoire. L'optimisme battait son plein au pays. Pour la propagande officielle, il était question qu'Haïti devienne « le Taïwan de la Caraïbe ». Dans le même temps, le monde avait toutes les raisons de redouter

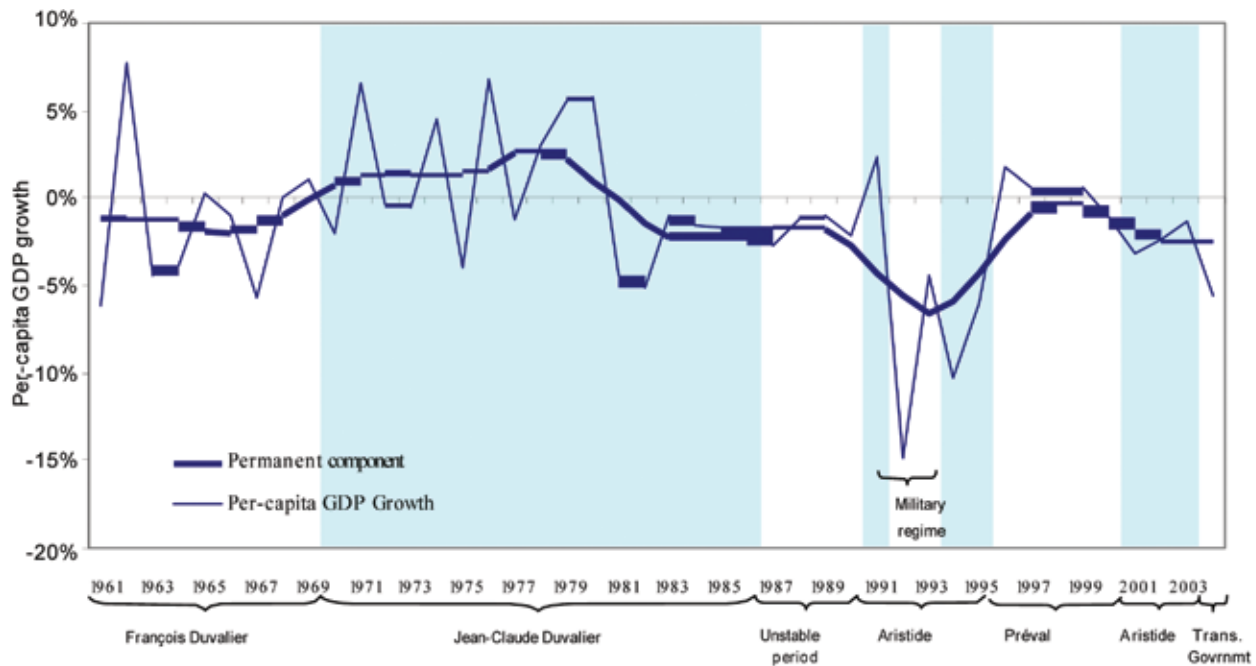
la continuation des tracas de la décennie qui se terminait. La Révolution iranienne puis l'amorce (1980-1981) de la guerre entre l'Iran et l'Irak bouleversèrent à nouveau le marché pétrolier mondial, d'autant plus que la demande mondiale reprenait de la force par suite de la dissipation, enfin, des effets du premier choc pétrolier. À partir de la mi-1978, le prix du pétrole tripla presque en moins de trois ans. Ce fut le *deuxième choc pétrolier*.

Les États-Unis, fondement du secteur haïtien de la sous-traitance, alors en plein essor, entra en récession en janvier 1980. Celle-ci ne dura que sept mois, mais l'économie américaine se contracta une nouvelle fois en juillet 1981 (Hamilton, 2011). En fait, tous les pays industrialisés furent frappés. Les niveaux d'investissement dans le monde chutèrent.

La République d'Haïti fut frappée de plein fouet et entra en récession dès 1980 pour, comme le montre la figure 1, pratiquement n'en jamais sortir.

Les résultats d'Haïti sur les trois dernières décennies, tels que mis en lumière à la figure 1, ne sont pas beaux à voir. Les efforts de reprise économique enregistrés vers la fin des années 2000 (non montrés à la figure) furent plus qu'enrayés par les catastrophes naturelles: d'incessantes inondations, les quatre cyclones de l'été 2008 et, surtout, le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Certes, la dégringolade commencée en 1980 fut provoquée par les mêmes causes, brièvement évoquées tantôt, qui à l'époque jetèrent bien d'autres pays dans la récession. Cependant, 1980 aurait pu être en Haïti, comme ce fut le cas ailleurs dans le monde, un problème de parcours temporaire. Pour cela, il aurait fallu l'application de politiques fiscales conservatoires d'un côté et, de l'autre, stimulatrices de la demande, toutes destinées à amortir l'effet du choc qui venait de frapper l'économie. Au contraire, cette année-là fut plutôt le début d'un long calvaire pour le peuple haïtien à cause, d'une part, de l'absence de la bonne gouvernance et de la compétence aux commandes de la barque de l'État et, de l'autre, de la prévalence du gaspillage et de la corruption à tous les échelons, et à des niveaux jamais vus auparavant, du moins dans l'ère contemporaine. Une simple analyse des détails caractérisant cette absence et cette prévalence aurait éclairé la logique sous-tendant la révolte populaire qui, le 7 février 1986, culmina avec le changement du personnel gouvernemental, à commencer par le président lui-même. Pour peu qu'on y ajoute la terrible décennie 1960 et aussi les années 2001-2010, cette analyse aurait aussi fait comprendre le fait, tel que mis en évidence au tableau 1 ►



Note: The permanent component was estimated using the Baxter and King filter.
 Source: World Bank (2006), World Development Indicators (2005).

Figure 1 Per Capita Real GDP Growth, 1960-2004

(sauf pour celles-ci), qu’Haïti fait montre d’une effrayante obstination à présenter l’un des dossiers de performance économique les plus désastreux du dernier demi-siècle, certes pire que les performances des autres régions présentées au tableau, savoir, les pays Amérique Latine-Caraïbe (LAC), l’Afrique au sud du Sahara et le monde en général.

Sur les quatre décennies comprises entre 1961 et 2000, le PIB per capita d’Haïti a décliné de 1 % en moyenne annuelle, en termes réels. Il n’y a que les années 1970 à avoir enregistré une croissance annuelle moyenne positive: 2,6%. Mais ce progrès a été vite enrayé au cours de la décennie suivante par l’impact cumulé de la crise économique entamée en 1980 et de la crise politique amorcée en 1986. D’où, en moyenne, une croissance annuelle négative de 2,3 %. Le résultat (-2,3 % aussi) pour la dernière décennie présentée au tableau 1 (1991-2000) ne reflète pas la sévère dépression infligée à l’économie haïtienne par l’embargo appliqué pendant la période du coup d’État militaire (1991-1994), choc négatif massif qui n’a été qu’en partie compensé par la reprise économique, malheureusement éphémère, survenue après le rétablissement de l’ordre constitutionnel en octobre 1994.

Tableau 1 Average Annual Real Growth Rates of GDP per Capita, 1961-2000 (in percent)

	1961-2000	1961-70	1971-80	1981-90	1991-2000
Haiti	-1.0	-1.4	2.6	-2.3	-2.3
LAC**	1.7	2.6	3.1	-0.8	1.7
Sub-Saharan Africa	0.2	1.9	0.8	-1.3	-0.4
World***	2.5	3.2	2.5	2.3	2.0

*Simple average, own calculations

**Weighted average, n = 26. For 2000-02, weighted average, n = 22w

*** Weighted average, n = 109. For 2000-02, weighted average, n = 103
 n = number of countries included in the calculation of the averages

Source: Ianchovichina and Kacker (2005), reported in World Bank (2006).

3. COUP D’ŒIL SUR LE PANORAMA GÉOPOLITIQUE MONDIAL

Alors qu’Haïti entrait en crise économique en 1980, l’échiquier politique international s’engageait sur une voie de grand changement dans le positionnement des pions. Il est bon de se rappeler que jusque-là le monde évoluait à fond dans la Guerre Froide. Les idéologies dominaient ►

les relations internationales. La rivalité battait son plein entre les deux blocs formés autour des deux superpuissances de l'époque: les États-Unis et l'Union Soviétique. L'humanité vivait dans la hantise d'une catastrophe nucléaire qui, à certains moments, paraissait imminente. C'était un échiquier global écartelé où même l'aide au développement adoptait des teintes doctrinales.

Au cours des années 1980, la géopolitique prit un tournant des plus inattendus. Comme la décennie s'achevait, la Guerre Froide prit fin on dirait brusquement, et sans que cet événement extraordinaire fût la résultante de la conflagration tant redoutée. Ce fait d'histoire s'offrit même le luxe d'épisodes dont le caractère franchement poétique fit chaud au cœur. Qu'on se souvienne des circonstances de la chute du Mur de Berlin en 1989 sous une pression populaire massive et invincible, ou encore de l'épopée du syndicat anti-communiste Solidarnosc en Pologne, ou aussi de celle qui fit de Václav Havel le dernier président de la Tchécoslovaquie en 1989 et le premier président de la nouvelle République Tchèque en 1993.

Avec l'implosion du système soviétique, la dissolution du Pacte de Varsovie et le grave recul du communisme de par le monde, les idéologies s'effondrèrent. Les relations internationales semblaient devoir parcourir la dernière décennie du 20^e siècle et aborder le nouveau millénaire avec un nouvel élan d'autant plus prometteur en termes de paix et d'harmonie entre les nations que la seule superpuissance restante, les États-Unis d'Amérique, afficha ouvertement la posture de ne plus vouloir frayer avec les régimes autoritaires. Sa nouvelle croisade a été entamée dès le début de la décennie 1980 comme une réponse anticipée à l'intuition d'une victoire idéologique prochaine. Tout cela a culminé en la promotion du modèle démocratique occidental et d'un libéralisme économique accru. Des dictatures tombèrent à travers le Tiers-Monde, y compris celle, trentenaire, d'Haïti.

Il convient de se rappeler aussi que ce libéralisme fut renforcé sinon illustré par un vieux concept qui, dans les années 1990, s'échappa du milieu académique pour s'imposer dans les débats publics. C'est celui de la mondialisation, un phénomène qui entreprit de profiter de la nouvelle configuration postsoviétique pour viser le déploiement des marchés de produits industriels et les transferts de connaissances et même de main-d'œuvre partout sur la Terre, y compris les blocs géopolitiques du temps de la Guerre Froide.

Les peuples pauvres de la planète se virent promettre la prospérité. Pour y arriver, les maîtres à penser de la nouvelle

donne internationale – du Consensus de Washington comme on vint à l'appeler – prescrivirent aux pays en voie de développement des politiques strictes de stabilisation macroéconomique ou encore d'ajustement structurel, et aussi des stratégies de création de la richesse basées sur la libéralisation à outrance des marchés et des flux de commerce et d'investissement. L'État fut partout invité sinon contraint de reconsidérer ses fonctions régaliennes et de mettre fin à toute implication active dans la production. L'idée c'était que partout où l'État investissait, la corruption et la recherche des rentes favorisaient le gaspillage plutôt que la rentabilité. Il fallait donc permettre à l'efficacité de l'investisseur privé de se déployer dans des secteurs de production jusque là réservé à l'État, en en chassant ce dernier. Dès lors, une vague de privatisation aux proportions inédites déferla sur la planète. Elle partit de l'Angleterre de Margaret Thatcher, laquelle agissait en tandem avec l'Amérique de Ronald Reagan. Ce puissant courant ne manqua pas, ici et là, de provoquer la colère de secteurs importants de la société civile, lesquels rejetèrent le principe du transfert au capital privé de biens publics qui, pour certains, avaient acquis valeur de symboles nationaux.

C'est dans le contexte d'un monde en perpétuel changement que la République d'Haïti a plongé dans la crise à partir de 1980, pour s'y retrouver comme piégée. Entre temps, le monde bouge, mais pas toujours à la satisfaction de tous les habitants de la planète.

S'il faut évoquer les attributs de la nouvelle configuration mondiale dont Haïti doit tenir compte en envisageant son futur, l'on pourrait citer, sans trop de détails et au gré de la mémoire :

- diminution de l'aide au développement dans un contexte où les nations ordinairement pourvoyeuses d'aide font face à de graves problèmes financiers, sinon de déséquilibres structurels qui ne semblent pas près de s'ajuster ;
- malgré la disparition de la bipolarité et le recul de la menace de guerre nucléaire entre blocs hégémoniques, multiplication des conflits entre États et à l'intérieur même des nations et, surtout, émergence du terrorisme ;
- déploiement de par le monde de la vague de démocratisation, un mouvement qui, dans ses avatars, a vu le modèle démocratique s'appliquer des fois avec des accents forts d'autoritarisme et, en 2011, surgir dans le monde arabe avec une ferveur d'autant plus admirable et poignante qu'on avait cru cette partie du monde immune à une telle expérience ; ►

- difficulté avérée du tandem démocratie/libre marché à pleinement satisfaire les attentes de bien-être des peuples les plus pauvres ;
- bienfaits mais aussi dérives de la mondialisation ;
- interdépendance croissante du destin des peuples et, dans le même temps, flambée des antagonismes, appelée, semble-t-il, à un choc des civilisations. Dans cet ordre d'idées, résurgence, à la fin du XX^e siècle, de la menace nucléaire sous des traits peut-être plus inquiétants qu'à l'époque de la Guerre Froide vu qu'elle s'exprime à partir d'entités aux contours plus flous et moins gérables que ceux d'États constitués et plus ou moins responsables par devers les instances et les instruments juridiques internationaux ;
- émergence de nouveaux géants économiques promis, disent d'aucuns, à une importance planétaire future dont la robustesse prédite ne saurait être mieux traduite que par l'acronyme de BRICS utilisé pour les désigner : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (ou, dans le sigle, South Africa).

L'économie et la société mondiales sont en crise. Une crise que, s'il fallait la nommer, on pourrait qualifier de renouvellement, comme si le mode capitaliste de production n'arrivait pas encore à générer ce souffle nouveau qui lui permettrait d'émerger des moments difficiles actuels avec une vigueur toute neuve. Crise de renouvellement disons-nous, mais aussi crise de créativité puisque le capitalisme, entre autres manquements, peine à découvrir une ou des sources alternatives d'énergie qui lui permettent de se libérer de son addiction au pétrole.

4. QUELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR HAÏTI ?

Une telle question pourrait faire l'objet de débats interminables. Elle est fondamentale vu la conjoncture internationale, marquée au coin d'une interconnexion si étroite entre les nations qu'une économie qui entre en crise en un point de la planète peut très sérieusement en « contaminer » une autre située sous une latitude pas nécessairement limitrophe. L'objectif ici, en posant la question en guise de conclusion à cet exposé, est d'inviter à la réflexion, certes pas de révéler un manuel de solutions toutes faites à la problématique haïtienne.

Quand elle entamera de façon systématique son effort de développement économique, Haïti devra constamment tenir compte d'une telle conjoncture afin de s'assurer de n'être jamais dépassée par elle.

Mais, parlant de développement, une coutume bien établie consiste à penser qu'il est avant tout une affaire d'investissements massifs. Selon une telle approche, une économie en mal de développement décollera d'autant plus sûrement qu'elle bénéficie d'un déluge de capitaux. On peut se rappeler la formule « le milliard du développement » dont un candidat avait fait son slogan lors de la campagne ayant précédé les élections présidentielles de décembre 1990 en Haïti. Et l'on se souvient que ce candidat, l'économiste Marc Louis Bazin, de regrettée mémoire, avait poursuivi la logique pour promettre : Haïti a des problèmes ; Bazin a la solution. Solution ? Son milliard du développement sans doute. Bien entendu, après la défaite électorale de l'illustre collègue, l'impitoyable malice populaire haïtienne ne manqua pas de répliquer : *Ayiti jwenn solysyon ; Bazin gen pwoblèm.*²

L'on voudra bien pardonner cette petite détente innocente. L'épisode a été remis en mémoire par l'argument juste évoqué, selon lequel une masse de capitaux ne suffit pas pour faire le développement. Haïti est la meilleure preuve que le raisonnement contraire ne saurait tenir. La communauté internationale ne cesse d'affirmer avoir dépensé – dépensé, pas investi – des milliards de dollars en Haïti au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, le pays n'est-il pas plus pauvre que jamais auparavant ?

Nous soumettons à la sagacité du lecteur **dix propositions** pour bien cadrer l'entreprise de progrès économique. Nous nous contenterons de les citer cette fois-ci, ne les accompagnant chacun que d'un bref commentaire, et de réserver le débat y relatif à une prochaine occasion.³

1. *Le développement économique exige comme préalable un citoyen qui surveille et s'engage au sein d'une société civile qui s'organise et s'impose.*

En démocratie, le citoyen et la société civile sont à la fois dépositaires et générateurs du principe de la puissance publique. Tout commis de l'État, grand ou petit, au sommet comme à la base, est un citoyen issu de la société civile et qui exerce une autorité légitimée par mandat de la société civile, à laquelle il doit rendre compte de sa performance. À la fin dudit mandat, ce commis réintègrera les rangs de la société civile.

En tant que dépositaires et générateurs du principe d'autorité publique, le citoyen doit s'engager et la société civile s'organiser afin de n'abdiquer leur ►

2. Haïti a trouvé la solution ; Bazin a des problèmes.

3. L'usage du masculin dans l'exposé n'a pour but que de l'alléger et désigne autant les femmes que les hommes.

responsabilité fondamentale de vigie civique ni au profit de l'État, même devenu enfin compétent, ni au profit de la communauté internationale. D'où les trois postulats suivants :

Tant vaut le citoyen, tant vaut la société civile.

Tant vaut la société civile, tant vaut le dirigeant.

Tant vaut le dirigeant, tant vaut l'État.

2. ***Un autre préalable du développement économique est la définition du type de citoyen qui devra émerger pour en pérenniser les acquis et, lorsque nécessaire, s'ajuster avec à-propos aux mutations de l'environnement économique et géopolitique mondial.***

Par une boucle de rétroaction (*feedback loop*) au potentiel important, l'État influence aussi en retour le citoyen et la société civile. Il le fait par ses politiques et par sa manière d'exercer l'autorité qui lui est confiée. Ainsi, selon les exigences de la stratégie de développement économique envisagée, l'État peut déterminer qu'il est nécessaire de rechercher l'élimination, chez le citoyen, de certains attributs improductifs et l'acquisition par ce dernier de nouveaux attributs plus conformes au progrès projeté. En fait, une telle détermination est nécessaire si l'on veut éviter que l'effort d'émancipation économique échoue parce que les mêmes comportements destructeurs d'avant auront produit les mêmes effets dévastateurs. D'où la nécessité pour l'État de convaincre la société civile de l'urgence d'organiser, en parallèle avec l'entreprise de développement, une campagne de formation à tous les niveaux et sur divers domaines, surtout celui du renouvellement civique et éthique. D'où un quatrième postulat, expression de la boucle de rétroaction :

Tant vaut l'État, tant valent le citoyen et la société civile.

3. ***L'État compétent doit se mettre au gouvernail de la barque nationale, dans la transparence, avec efficacité et compassion, mais sans vouloir tout faire en cavalier seul, surtout pas la croissance.***

Le développement économique d'Haïti ne surviendra que lorsque les Haïtiens se seront libérés du carcan de l'assistanat. Si nous passons d'une **situation** d'assistés à une **mentalité** d'assistés, alors c'en est fait de nous. Cependant, en reprenant nos destins en main, il ne servira à rien de traiter en ennemis nos partenaires de la communauté internationale – gouvernements étrangers, institutions internationales, ONG, etc.

Nous devons collaborer avec eux, mais c'est nous qui devons tenir le gouvernail de la barque nationale.

4. ***L'État compétent doit stratégiquement concevoir un programme économique intégré qui vise un taux de croissance significatif et soutenu, qui tient compte tant des réalités et besoins globaux de la nation que de ceux des régions, et qui reste attentif aux évolutions du monde extérieur.***

L'État ne doit pas se mêler de faire concurrence à l'entrepreneur privé en s'impliquant directement dans la production des biens et services. Il doit plutôt accompagner l'entrepreneur. Il doit concevoir la stratégie de développement et instaurer un cadre propice à l'investissement et à l'épanouissement du citoyen. Quelle que soit l'orientation de développement que se donne l'État, son plan doit être global, compréhensif et décentralisateur, et viser un rythme accéléré pendant une génération ou deux afin de rattraper le retard énorme accumulé pendant le dernier demi-siècle.

5. ***L'État compétent doit mobiliser le pays tout entier dans la poursuite de la croissance économique soutenue, durable et accélérée, sans laquelle la paix sociale ne sera jamais possible.***

L'entreprise de croissance doit faire feu de tout bois pour créer l'emploi. Elle doit appliquer le principe que l'économie seule ne peut pas faire l'objet de l'attention exclusive des politiques publiques. Une attention soutenue doit aussi être accordée aux besoins de la société et de l'environnement.

6. ***La croissance économique n'est pas le développement économique.***

La croissance économique réfère à la capacité de l'économie, au fil des années, à produire de plus en plus de biens et services et, en conséquence, à assurer l'augmentation continue du revenu national.

Le développement économique, en essence, s'entend d'une situation où les conditions de vie des individus s'améliorent de manière sensible et continue tandis que les choix qui s'offrent à eux se multiplient et se diversifient.

La croissance économique est le préalable du développement économique parce qu'elle crée les ressources dont le développement a besoin. ►

7. ***Pour raffermir la paix sociale et la rendre pérenne, la croissance économique doit être consolidée grâce au déploiement simultané du développement économique.***

Une croissance économique qui survient sans développement économique n'est ni acceptable ni durable. Les injustices sociales qu'implique une telle situation finissent toujours par déstabiliser la paix sociale, ce qui fait peur à l'investisseur. Pour peu que le tumulte social se prolonge, la peur de l'investisseur va en grandissant car les perspectives de profit sont menacées. Il ira chercher sous d'autres cieux des conditions plus sereines pour fonctionner et faire de l'argent. Dès lors, la croissance économique perd son élan, et le progrès peut même s'arrêter.

8. ***Le développement économique doit bénéficier d'un contexte de renforcement de l'État de droit, particulièrement de garantie de la propriété privée.***

Pour rendre le développement économique pérenne, les institutions doivent fonctionner efficacement, tant au niveau de l'État que dans le privé, et au service de l'encadrement de l'effort de croissance. La garantie absolue de la propriété privée, surtout par les services de sécurité et par l'appareil judiciaire, servira d'incitation à l'agent économique à libérer sa créativité d'entrepreneur parce qu'il aura la garantie de jouir du fruit de son labeur.

9. ***Pas de développement économique sans un système financier qui assure l'allocation du capital vers ses fins les plus efficaces.***

Un système financier stable et orienté vers le support aux opérateurs économiques de tous les secteurs d'activité, y compris le monde agricole, est indispensable au développement économique. En assurant l'allocation optimale du capital, le système financier contribue à l'accroissement du pouvoir de consommation et d'investissement de l'ensemble des agents.

10. ***Quelle que soit la voie de développement économique que le pays choisira, le succès ne sera au rendez-vous que si l'entreprise se fonde sur un socle de principes et de valeurs.***

L'un des attributs indispensables d'une économie qui fonctionne et qui maintient son rythme de croissance est l'intégrité et le professionnalisme des agents économiques, en plus de leur efficacité. Des principes comme le respect de la ponctualité, de la parole donnée, de la signature apposée, mais aussi le respect d'autrui en

général, surtout de son employé comme être humain à part entière, et le souci d'honnêteté et de traitement du patrimoine communautaire en bon père de famille sont vitaux pour bien fonder le développement sur des bases solides, pérennes.

5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons exposé brièvement les faits marquants illustrant la proposition que le long déclin de l'économie haïtienne a commencé au début des années 1980. Nous avons également analysé le panorama géopolitique mondial qui a prévalu pendant qu'Haïti et son économie rentraient en crise généralisée. L'article se termine par un ensemble de dix propositions pouvant guider le développement économique au pays. Tout le défi réside dans notre capacité de peuple à mettre en œuvre ces propositions afin d'entretenir l'espoir pour les générations futures. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Frech, H.E.III, et Lee, W.C. (1978). The Welfare Cost of Rationing-By-Queuing Across Markets: Theory and Estimates from the U.S. Gasoline Crises. *Quarterly Journal of Economics*, 102: 97-108.
- Haggerty, R.A., éditeur (1989). *Haiti: A Country Study*. Washington, Library of Congress.
- Hamilton, J.D. (2011). Historical Oil Shocks. Prepared for the *Handbook Events in Economic History*. February.
- World Bank (2006). *Haiti – Options and Opportunities for Inclusive Growth*. Country Economic Memorandum, June 1. Poverty Reduction and Economic Management Unit; Caribbean Country Management Unit; Latin America and the Caribbean Region.

